

TENNIS

PROGRAMMES, RÈGLEMENTS, HORAIRES ET POLITIQUES

La Ville de Mont-Royal dispose de deux emplacements où les résidents peuvent jouer au tennis, soit un au parc Mohawk et l'autre au parc Connaught. On doit détenir un abonnement Tennis valide pour participer aux activités et cours offerts aux deux parcs.

PARC MOHAWK, 514 734-2950

- 1050 ch. Dumfries, H3P 2P9
- 10 terrains de terre battue
- 4 terrains en caoutchouc

PARC CONNAUGHT, 514 739-5761

- 1620 boul. Graham, H3R 1G8
- 6 terrains de terre battue

Du 1 mai au 11 octobre, 2021

Tous les jours de 7:00 - 22:00 (si le temps le permet)



RÉSERVATIONS

NOUVEAU **ballejaune**

- Les réservations peuvent être faites en ligne au : www.ballejaune.com/club/tmrtennisvmr
Les abonnés au programme de tennis peuvent toujours réserver en personne ou au téléphone.
- Il est possible de réserver pour le jour même ou le jour suivant, à partir de 7h00.
- Les abonnés peuvent réserver un terrain à la fois, pour une durée maximale d'une heure.
- Avant l'utilisation du terrain, tous les joueurs doivent s'enregistrer auprès du surveillant sur place avec une preuve d'abonnement (ou carte d'invité si invité par un membre). Ce règlement est rigoureusement observé : le terrain ne sera pas alloué tant que tous les joueurs ne se seront pas enregistrés auprès du surveillant.
- Toute annulation doit être effectuée au moins deux heures avant la plage horaire réservée.

CONDITIONS ET ENTRETIEN

Les terrains de terre battue sont entretenus environ trois fois par jour en fonction de la météo et de la fréquentation.

NOUVEAU

Les conditions des terrains sont mis à jour quotidiennement sur le site de la Ville, au www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/tennis

RÈGLEMENTS

TENUE VESTIMENTAIRE

Tenue de tennis convenable obligatoire. Nul ne peut jouer torse nu. Le port de tee-shirts coupés et de shorts fabriqués à partir de jeans coupés est défendu.

CHAUSSURES

Chaussures de tennis obligatoires. Le recouvrement des terrains exige le port de chaussures spécialement conçues pour le tennis, soit des chaussures à semelle souple. Les chaussures à semelle noire, multisports ou destinées à la pratique du jogging ou d'autres sports ne sont pas acceptées. En cas de doute, consultez le surveillant.

ÂGE

Les joueurs nés entre 2008 et 2015 doivent être accompagnés d'un adulte du lundi au vendredi entre 17 h - 20 h.

ABONNEMENT

RENSEIGNEMENTS : 514 734-2928

Junior (nés entre 1998 et 2016)	\$110
Adulte	\$190
Famille	\$260

Note : La réduction de 50 % destinée aux aînés est applicable à l'abonnement pour adultes seulement.

Les membres ayant un abonnement de saison peuvent se procurer une carte d'invité. On peut se procurer une carte d'invité au Centre des Loisirs ou aux deux parcs. Seules les cartes de crédit et de débit sont acceptées. Maximum de 10 passes par saison.

10 passes	\$70
5 passes	\$40
Chaque fois	\$10

ACTIVITÉS

Durant la saison, la Ville, en collaboration avec l'Académie Ménard & associés, organise diverses activités sociales reliées au tennis. Il s'agit des barbecues, tournois, etc. Diverses ligues sont organisées au courant de la saison et une équipe d'entraîneurs est disponible pour les leçons et autres programmes. Veuillez consulter notre pamphlet d'information sur les activités de tennis pour tous les détails. Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces activités aux deux parcs et en ligne au :

www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/tennis

NOUVEAU



- Diversification des prix pour les leçons de tennis
- Réorganisation des programmes et du tournoi annuel
- Plus d'entraîneurs disponibles pour les leçons privées et autres programmes offerts.

NON-MEMBRES

Nous offrons l'occasion aux non-membres résidents de jouer hors des heures d'affluence.

Du lundi au vendredi : de 7h à 9h, de 11h à 17h et de 20h à 22h.

Samedi et dimanche : de 7h à 9h et de 11h à 22h

Frais : 20 \$ par heure par terrain; 12\$ par heure par terrain (17 ans et moins). Seules les cartes de crédit et de débit sont acceptées.